



VILLE D'IGNY  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Publication le : 20 décembre 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **DEUX MILLE VINGT-TROIS**, le 14 décembre à 19h30, le Conseil municipal, légalement convoqué le 6 décembre 2023, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de *Monsieur Francisque VIGOUROUX, Maire*.

**Présents** : M. VIGOUROUX, M. MOISON, Mme MALOIZEL, M. JOUENNE, Mme CHARPENTIER, M. TURPIN, Mme HORTAUT, M. DURO, M. DAULHAC, Mme LECLERCQ, M. SEMELET, M. JOUHANNET, Mme FRANCESETTI, M. DELAPLACE, Mme TODESCHINI, Mme GREGOIRE, Mme FENOLLAR, M. DUTHOIT, M. MEZOUGH, Mme METIVIER, Mme PELLICER-GARCIA, M. KORCHIA, Mme LAUNAY.

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales*

**Absents excusés** : Mme HAMON (pouvoir à M. JOUHANNET), Mme GORSY (pouvoir à M. MOISON), M. BRISSEAU (pouvoir à Mme METIVIER), M. WOSZENSKI (pouvoir à Mme MALOIZEL), M. PRIVE (pouvoir à M. JOUENNE), Mme LEPAGE (pouvoir à M. TURPIN), Mme FRASCARIA (pouvoir à M. SEMELET), M. MARILLEAU (pouvoir à Mme FRANCESETTI), M. BOUIN (pouvoir à Mme HORTAUT) M. POMPA (pouvoir à M. VIGOUROUX)

*Mme HORTAUT est nommé(e) secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT*

### **Objet : Tarifs municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024**

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 1612-1 et L 2121-29,

**VU** la délibération n°2010-12-15-01 du 15 décembre 2010 relative aux tarifs de copie des documents administratifs,

**VU** la délibération n°2013-01-22-04 du 22 janvier 2013 relative aux barèmes des revenus annuels et des participations pour la restauration à la Résidence des Personnes Agées et le portage des repas à domicile,

**VU** la délibération n°2013-07-04-09 du 4 juillet 2013 relative à la fixation des frais de scolarité dans le cadre de dérogations scolaires,

**VU** la délibération n°2013-12-18-22 du 18 décembre 2013 relative aux tarifs municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014,

**VU** la délibération n°2015-06-24-23 du 24 juin 2015 relative à la modification de la tarification de la restauration pour les convives déjeunant au sein des restaurants scolaires : enfants, parents, adultes et externes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015,

**VU** la délibération n°2015-06-24-24 du 24 juin 2015 relative à la modification de la tarification des activités périscolaires et extrascolaires à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015,

**VU** la délibération n°2015-06-24-25 du 24 juin 2015 relative à l'augmentation des tarifs municipaux de 1% à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015,

**VU** la délibération n°2015-06-24-26 du 24 juin 2015 relative à la révision des tarifs municipaux à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015,

**VU** la délibération n°2015-09-23-24 du 23 septembre 2015 relative aux tarifs de programmation culturelle de la Ville,

Nombre de  
Conseillers

En exercice : **33**

Présents : 23

Votants : 33

**VU** la délibération n°2015-09-23-26 du 23 septembre 2015 relative à la modification de la tarification des animations sportives,

**VU** la délibération n°2016-06-30-12 du 30 juin 2016 relative à l'augmentation des tarifs de restauration,

**VU** la délibération n°2016-09-27-25 du 27 septembre 2016 relative à la modification du règlement intérieur du cimetière,

**VU** la délibération n° 2016-12-07-12 du 7 décembre 2016 relative aux tarifs municipaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017,

**VU** la délibération n° 2017-03-28-31 du 28 mars 2017 relatives aux nouveaux tarifs des spectacles municipaux,

**VU** la délibération n° 2017-03-28-01 du 28 mars 2017 relatives à la mise en place d'une participation financière aux activités de loisirs proposées aux séniors,

**VU** la délibération n° 2017-11-16-08 du 16 novembre 2017 relative à la création des tarifs des activités périscolaires, extra scolaires et restauration aux agents communaux et aux enseignants dans une école ignissoise,

**VU** la délibération n° 2017-11-16-14 du 16 novembre 2017 relative à la création d'un tarif de location des terrains du stade Jean Moulin pour les établissements d'enseignement,

**VU** la délibération n° 2017-12-14-07 du 14 décembre 2017 relative aux tarifs municipaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018,

**VU** la délibération n° 2018-02-08-14 du 8 février 2018 relative à la création de tarifs buvette,

**VU** la délibération n° 2018-07-05-19 du 5 juillet 2018 relative à la modification de la tarification des activités périscolaires et extrascolaires applicable dès la rentrée scolaire 2018/2019,

**VU** la délibération n° 2018-11-08-01 du 8 novembre 2018 relative à la création de tarifs pour le parrainage « sponsoring »

**VU** la délibération n° 2018-12-06-01 du 6 décembre 2018 relative à la mise en place d'un service de transport à la demande pour les séniors,

**VU** la délibération n° 2018-12-06-12 du 6 décembre 2018 relative aux tarifs municipaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018,

**VU** la délibération n° 2019-06-06-12 du 6 juin 2019 relative à la création de tarifs pour le 4<sup>30</sup>,

**VU** la délibération n° 2019-12-12-11 du 12 décembre 2019 relative aux tarifs municipaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

**VU** la délibération n° 2020-12-10-19 du 10 décembre 2020 relative aux tarifs municipaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021,

**VU** la délibération n° 2021-02-11-15 du 11 février 2021 relative aux nouveaux tarifs pour la publicité dans le magazine à partir du 15 février 2021,

**VU** la délibération n° 2021-06-10-08 du 10 juin 2021 relative à la création d'un tarif pour la mise à disposition du verger Saint-Nicolas à partir du 15 juin 2021,

**VU** la délibération n° 2021-07-08-09 du 8 juillet 2021 relative à la création d'un tarif pour la mise à disposition d'une parcelle du Bois de Normandie à partir du 5 juillet 2021,

**VU** la délibération n° 2021-12-09-18 du 9 décembre 2021 relative aux tarifs municipaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

**VU** la délibération n° 2022-02-17-21 du 17 février 2022 relative à l'évolution du service de transport à la demande pour les séniors,

**VU** la délibération n° 2022-02-17-22 du 17 février 2022 relative à la révision du montant de la participation financière aux activités de loisirs proposées aux séniors ignissois,

**VU** la délibération n° 2022-03-24-20 du 24 mars 2022 relative à l'extension de l'espace de co-working « le 4<sup>30</sup> » par un bureau permanent,

**VU** la délibération n° 2022-03-24-21 du 24 mars 2022 relative à la création d'un nouveau dispositif municipal : l'Accompagnement Educatif Périscolaire Personnalisé (AEPP),

**VU** la délibération n° 2022-06-02-09 du 2 juin 2022 relative à la modification du tarif municipal « tournage de film en intérieur » pour une ½ journée,

**VU** la délibération n° 2022-12-01-12 du 1<sup>er</sup> décembre 2022 relative aux tarifs municipaux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023,

**VU** la délibération n°2023-07-06-03 du 6 juillet 2023 relative à la modification du calcul de la tarification pour la restauration à la Résidence « Les Belleaunes » et le portage des repas à domicile,

**VU** la délibération n°2023-07-06-14 relative à la création de pénalités sur les tarifs périscolaires,

**VU** la délibération n°2023-07-06-15 relative à la création de pénalités sur les tarifs du multi-accueil collectif et familial Françoise Dolto,

**VU** la délibération n°2023-02-09-19 relative au montant de la participation financière aux activités de loisirs proposés aux séniors ignissois

**CONSIDERANT** la volonté de ne pas augmenter les tarifs de location de salle pour l'espace de coworking 4<sup>30</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2023,

**CONSIDERANT** la volonté de ne pas augmenter les tarifs du sponsoring au 1<sup>er</sup> janvier 2024,

**CONSIDERANT** la volonté de ne pas augmenter les tarifs des spectacles municipaux au 1<sup>er</sup> janvier 2024,

**CONSIDERANT** la volonté de ne pas augmenter les tarifs de la buvette municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2024,

**CONSIDERANT** la réglementation applicable au copie des documents administratifs, le tarif d'un CD-Rom ne peut excéder 2,75 €,

**CONSIDERANT** que sont dénommées comme associations locales, les associations ignissoises ou ayant un intérêt local,

**CONSIDERANT** la nécessité de simplifier la lisibilité des différents tarifs municipaux en les regroupant en une seule délibération,

**CONSIDERANT** la volonté de ne pas augmenter les tarifs pour les animations des séniors,

**CONSIDERANT** la volonté d'appliquer, chaque année, aux tarifs communaux, une revalorisation basée sur la moyenne de l'évolution des dépenses communales hors charges financières des trois derniers indices connus,

**CONSIDERANT** la prise en compte de l'évolution de la moyenne des dépenses communales hors charges financières des trois derniers indices connus de 4.107 %,

**CONSIDERANT** le souhait de la commune de permettre aux jeunes de IME de pouvoir déjeuner à la RPA,

**CONSIDERANT** la volonté d'instaurer une pénalité de 30€ pour les locations de salle ne respectant pas les heures de fermetures

**CONSIDERANT** la nécessité de supprimer le tarif pour les taxis qui ne peut être appliqué selon la procédure d'autorisation du droit des sols (ADS)

**CONSIDERANT** les tarifs actuels et les propositions de revalorisation ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

TARIFS COMMUNAUX	TARIFS EN VIGUEUR JUSQU'AU 31/12/2023	PROPOSITION A COMPTER DU 01/01/2024
------------------	---------------------------------------	-------------------------------------

<b>CIMETIERE COMMUNAL</b>	Concession	15 ans	234 €	243 €
		30 ans	464 €	483 €
		50 ans	873 €	909 €
		30 ans (enfant)	175 €	182 €
	Case colombarium	15 ans	418 €	436 €
		30 ans	815 €	848 €
	Cavurne	15 ans	168 €	174 €
		30 ans	313 €	326 €
Dispersion des cendres		59 €	61 €	
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>	Camions de la Médecine du travail	Forfait/jour	12 €	13 €
	Tournage de film	en intérieur (équipements publics) pour 1/2 journée	906 €	943 €
		en extérieur pour 1/2 journée	828 €	862 €
		en extérieur pour 1 journée	1 361 €	1 417 €
		en extérieur de 20h à 8h	1 810 €	1 884 €
		Pour les jeunes ignissois en lieu avec le SPOT (- 25 ans) pour 1/2 journée	5 €	5 €
		pour les associations à but non lucratif	5 €	5 €
	Commerces fixes	Terrasses ouvertes en m <sup>2</sup> /an	32 €	34 €
		Terrasses fermées en m <sup>2</sup> /an	65 €	68 €
		Étalages permanents ou occasionnels devant le magasin en m <sup>2</sup> /mois	4€/m <sup>2</sup> /mois	4€/m <sup>2</sup> /mois
	Occupation d'un parking public (tout type de personne physique ou morale)	Sans installation: m <sup>2</sup> /mois	1,60 €	1,66 €
		Avec installation: m <sup>2</sup> /mois	3,68 €	3,83 €
	Occupation d'un emplacement de stationnement (hors parking public)	forfait / jour (5m de longueur et 2,30m de largeur)	6 €	6 €
	Commerçants ambulants: occupation de 0 à 10 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	25 €	26 €
		Forfait/semaine	104 €	108 €
		Forfait/mois	207 €	216 €
	Commerçants ambulants: occupation de 10 à 20 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	65 €	68 €
		Forfait/semaine	257 €	268 €
		Forfait/mois	518 €	539 €
	Commerçants ambulants: occupation de 20 à 30 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	97 €	101 €
		Forfait/semaine	380 €	396 €
		Forfait/mois	760 €	791 €
Commerçants ambulants: occupation de plus de 30 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	126 €	131 €	
	Forfait/semaine	492 €	512 €	
	Forfait/mois	984 €	1 024 €	
Étalage occasionnel (ex : vente de fleurs ou de sapins...)	Forfait/jour	30 €	31 €	
Manèges (tous types) et baraques de fête foraine (tir, confiserie...)	Forfait/jour/manège	31 €	32 €	
Animation associative, marché de Noël ou fête de quartier		Gratuit	Gratuit	
Clôture de chantier	espace au sol m <sup>2</sup> /jour	0,53 €	0,55 €	

	Baraque de chantier	Forfait/jour	20,50 € ou gratuit si paiement d'une redevance pour "clôture de chantier" et si baraque de chantier située à l'intérieur de l'emprise	21 € ou gratuit si paiement d'une redevance pour "clôture de chantier" et si baraque de chantier située à l'intérieur de l'emprise
	Bulle de vente	espace au sol m <sup>2</sup> /jour	15 €	16 €
	Engins de levage (montage ou démontage d'une grue de chantier, livraison de matériel lourd ...), camions toupies, semi-remorques ou nacelles, ... (Sauf services publics et assimilés)	avec emprise partielle de la chaussée et circulation maintenue (à la demi-journée)	312 €	325 €
		avec barrage total de la chaussée (à la demi-journée)	624 €	650 €
	Coupure totale de la circulation pour les besoins d'un chantier avec l'installation d'un barrage (Sauf services publics et assimilés)	Par jour (de 7 h à 20 h)	306 €	319 €
	Coupure partielle de la circulation avec emprise pour les besoins d'un chantier avec la mise en place d'une circulation alternée (Sauf services publics et assimilés)	Par jour (de 7 h à 20 h)	612 €	637 €
	Echafaudage / jour / m <sup>2</sup>		2 €	2 €
	Benches /jour / m <sup>2</sup>		10 €	10 €
	Dépôt de matériaux / jour / m <sup>2</sup>		2 €	2 €
	Permis de végétaliser		Gratuit	Gratuit
	Verger Saint-Nicolas	Sans installation: m <sup>2</sup> /mois	1,60 €	1,67 €
		Avec installation: m <sup>2</sup> /mois	3,68 €	3,83 €
	Bois de Normandie	Sans installation: m <sup>2</sup> /mois	1,60 €	1,67 €
		Avec installation: m <sup>2</sup> /mois	3,68 €	3,83 €
	Associations Ignissoises		Gratuit	Gratuit
<b>SALLES COMMUNALES</b>	Salle des Fêtes	Particuliers ignissois	214 €	222 €
		Particuliers extérieurs	496 €	517 €
		Associations extérieures	641 €	667 €
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	783 €	815 €
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit	Gratuit
	Salle Paul Eluard	Particuliers ignissois	150 €	156 €
		Particuliers extérieurs	350 €	364 €
		Associations extérieures	390 €	406 €
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	410 €	427 €
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit	Gratuit
	Salle Paul Langevin	Particuliers ignissois	78 €	81 €
		Particuliers extérieurs	168 €	174 €
		Associations extérieures	201 €	209 €

		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	223 €	232 €
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit	Gratuit
Salle annexe du gymnase St Exupéry		Particuliers ignissois	323 €	337 €
		Particuliers extérieurs	670 €	698 €
		Associations extérieures	503 €	523 €
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	783 €	815 €
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit	Gratuit
Salle des Ruchères	Entreprises Ignissoises	Semaine 1/2 journée	437 €	455 €
		Semaine 1/2 journée: forfait équipement	180 €	187 €
		Semaine 8h - 18h	770 €	802 €
		Semaine 8h - 18h: forfait équipement	257 €	267 €
		Semaine 18h - 00h	873 €	909 €
		Semaine 18h - 00h: forfait équipement	360 €	374 €
		Semaine 8h - 00h	1 130 €	1 176 €
		Semaine 8h - 00h: forfait équipement	514 €	535 €
		samedi ou dimanche 1/2 journée	770 €	802 €
		samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement	205 €	214 €
		samedi ou dimanche 8h - 18h	1 130 €	1 176 €
		samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement	565 €	588 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h	1 541 €	1 604 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement	616 €	642 €
	samedi ou dimanche 8h - 00h	2 055 €	2 139 €	
	samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 027 €	1 069 €	
	samedi 8h à dimanche 00h	3 339 €	3 476 €	
	samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	1 541 €	1 604 €	
	Espace office	103 €	107 €	
	Entreprises CPS	Semaine 1/2 journée	502,09 €	522,71 €
		Semaine 1/2 journée: forfait équipement	206,74 €	215,23 €
		Semaine 8h - 18h	886,05 €	922,43 €
		Semaine 8h - 18h: forfait équipement	295,35 €	307,48 €
		Semaine 18h - 00h	1 004,19 €	1 045,42 €
		Semaine 18h - 00h: forfait équipement	413,49 €	430,47 €
		Semaine 8h - 00h	1 300 €	1 353 €
		Semaine 8h - 00h: forfait équipement	591 €	615 €
		samedi ou dimanche 1/2 journée	886,05 €	922,43 €

		samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement	236 €	246 €
		samedi ou dimanche 8h - 18h	1 300 €	1 353 €
		samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement	649,77 €	676,45 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h	1 772 €	1 845 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement	709 €	738 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h	2 363 €	2 460 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 181 €	1 230 €
		samedi 8h à dimanche 00h	3 839,53 €	3 997,21 €
		samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	1 772 €	1 845 €
		Espace office	123 €	128 €
		Entreprises hors CPS	Semaine 1/2 journée	545,75 €
	Semaine 1/2 journée: forfait équipement		224,72 €	233,95 €
	Semaine 8h - 18h		963,09 €	1 002,64 €
	Semaine 8h - 18h: forfait équipement		321,03 €	334,21 €
	Semaine 18h - 00h		1 091,51 €	1 136,33 €
	Semaine 18h - 00h: forfait équipement		449,44 €	467,90 €
	Semaine 8h - 00h		1 413 €	1 471 €
	Semaine 8h - 00h: forfait équipement		642 €	668 €
	samedi ou dimanche 1/2 journée		963,09 €	1 002,64 €
	samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement		257 €	267 €
	samedi ou dimanche 8h - 18h		1 412,54 €	1 470,55 €
	samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement		706,27 €	735,27 €
	samedi ou dimanche 18h - 00h		1 926 €	2 005 €
	samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement		770 €	802 €
	samedi ou dimanche 8h - 00h		2 568 €	2 674 €
	samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement		1 284 €	1 337 €
	samedi 8h à dimanche 00h		4 173,41 €	4 344,79 €
	samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement		1 926 €	2 005 €
	Espace office		154 €	160 €
	Associations Ignissoises		Semaine 1/2 journée	205 €
		Semaine 1/2 journée: forfait équipement	205 €	214 €
		Semaine 8h - 18h	360 €	374 €
		Semaine 8h - 18h: forfait équipement	308 €	321 €
Semaine 18h - 00h		462 €	481 €	
Semaine 18h - 00h: forfait équipement		411 €	428 €	
Semaine 8h - 00h		719 €	749 €	
Semaine 8h - 00h: forfait équipement		616 €	642 €	

		samedi ou dimanche 1/2 journée	360 €	374 €
		samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement	411 €	428 €
		samedi ou dimanche 8h - 18h	616 €	642 €
		samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement	565 €	588 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h	822 €	856 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement	719 €	749 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h	1 233 €	1 283 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 027 €	1 069 €
		samedi 8h à dimanche 00h	2 055 €	2 139 €
		samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	1 541 €	1 604 €
		Espace office	51 €	53 €
		Associations extérieures	Semaine 1/2 journée	247 €
	Semaine 1/2 journée: forfait équipement		247 €	257 €
	Semaine 8h - 18h		431 €	449 €
	Semaine 8h - 18h: forfait équipement		370 €	385 €
	Semaine 18h - 00h		555 €	578 €
	Semaine 18h - 00h: forfait équipement		493 €	513 €
	Semaine 8h - 00h		863 €	898 €
	Semaine 8h - 00h: forfait équipement		678 €	706 €
	samedi ou dimanche 1/2 journée		431 €	449 €
	samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement		493 €	513 €
	samedi ou dimanche 8h - 18h		740 €	770 €
	samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement		678 €	706 €
	samedi ou dimanche 18h - 00h		986 €	1 027 €
	samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement		863 €	898 €
	samedi ou dimanche 8h - 00h		1 479 €	1 540 €
	samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement		1 233 €	1 283 €
	samedi 8h à dimanche 00h		2 466 €	2 567 €
	samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement		1 849 €	1 925 €
	Espace office		62 €	64 €
			Location 5 jours continus	-10%
		Location entre 6 et 10 jours continus	-20%	-20%
		Location + 10 jours continus	-30%	-30%
Salle Pierre Lescot	Associations locales, partis politiques	Gratuit	Gratuit	
Le 4 <sup>30</sup> Espace de coworking	Poste de travail en coworking : 1/2 journée	5 €	5 €	
	Poste de travail en coworking : journée	10 €	10 €	
	Poste de travail en coworking : accès illimité	45 € / mois	45 € / mois	

			Bureau / salle de réunion : accès privatisé hors abonnement coworking	10 € pour 2h	10 € pour 2h
			Bureau / salle de réunion : accès privatisé avec abonnement coworking	5 € pour 2h	5 € pour 2h
			Pour les étudiants	1€/ mois	1€/ mois
	Pôle proximité	Salle d'activité (33 m <sup>2</sup> )	Organismes à but non lucratif : 1/2 journée	114 €	119 €
			Partenaires et associations du pôle de services de proximité : 1/2 journée	Gratuit	Gratuit
		Salle de réunion (18m <sup>2</sup> )	Organismes à but non lucratif : 1/2 journée	57 €	59 €
			Partenaires et associations du pôle de services de proximité : journée	Gratuit	Gratuit
Pénalité: fermeture de la salle en retard				30,00 €	
<b>EQUIPEMENTS SPORTIFS</b>	Boulodrome Mathurin Allenou		Comités d'entreprise / Entreprises	150	156 €
			Associations locales	Gratuit	Gratuit
			Associations extérieures	101 €	106 €
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - 1/2 journée de 4h		Comités d'entreprise / Entreprises	113 €	118 €
			Associations locales	Gratuit	Gratuit
			Associations extérieures	113 €	118 €
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - 1 journée		Comités d'entreprise / Entreprises	225 €	235 €
			Associations locales	Gratuit	Gratuit
			Associations extérieures	225 €	235 €
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - location annuelle à raison de 2h maximum par semaine		Comités d'entreprise / Entreprises	2 032 €	2 115 €
			Associations extérieures	2 032 €	2 115 €
Terrains du stade Jean Moulin - à l'heure		Etablissements d'enseignement	44 €	46 €	
Terrains du stade Jean Moulin - 1/2 journée de 4h		Etablissements d'enseignement	164 €	171 €	
Terrains du stade Jean Moulin - 1 journée		Etablissements d'enseignement	330 €	343 €	
<b>ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LE JOURNAL IGNY MAGAZINE</b>	<b>1/6 page (8 x 7,5)</b>				
	Pages intérieures - 1 parution		Ignny	80 €	83 €
			Extérieur	150 €	156 €
	<b>1/3 page (16,5 x 6,5)</b>				
	Pages intérieures - 1 parution		Ignny	150 €	156 €
			Extérieur	290 €	302 €
	<b>1/2 page (16,5 x 11,5)</b>				
	Pages intérieures - 1 parution		Ignny	260 €	271 €
Extérieur			580 €	604 €	
8 encarts publicitaires dans l'année le 9ème sera offert			Gratuit	Gratuit	
<b>SPONSORING</b>	Evènement de catégorie 1		Niveau de promotion 1	2 000 €	2 000 €
			Niveau de promotion 2	3 000 €	3 000 €
			Niveau de promotion 3	4 000 €	4 000 €
	Evènement de catégorie 2		Niveau de promotion 1	1 000 €	1 000 €
			Niveau de promotion 2	1 500 €	1 500 €
			Niveau de promotion 3	2 000 €	2 000 €
	Evènement de catégorie 3		Niveau de promotion 1	150 €	150 €
			Niveau de promotion 2	500 €	500 €
			Niveau de promotion 3	1 000 €	1 000 €

<b>ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES Enfants ignissois / Enfants des agents communaux / Enfants des enseignants dans une école ignissoise</b>	Temps du matin		Tarif minimum (QF : 499)	1,03 €	1,07 €	
			Tarif maximum (QF : 1397)	3,28 €	3,41 €	
	Temps du soir	Etudes dirigées / Accueil du soir 1	Tarif minimum (QF : 499)	1,03 €	1,07 €	
			Tarif maximum (QF : 1397)	4,90 €	5,10 €	
		Accueil du soir 2	Tarif minimum (QF : 499)	1,03 €	1,07 €	
			Tarif maximum (QF : 1397)	3,28 €	3,41 €	
	Mercredi Période scolaire	Accueil de loisirs journée	Tarif minimum (QF : 499)	3,10 €	3,23 €	
			Tarif maximum (QF : 1746)	23,26 €	24,22 €	
		Accueil de loisirs matin avec repas	Tarif minimum (QF : 499)	3,10 €	3,23 €	
			Tarif maximum (QF : 1746)	16,39 €	17,06 €	
		Accueil de loisirs après-midi sans repas	Tarif minimum (QF : 499)	2,57 €	2,67 €	
			Tarif maximum (QF : 1746)	13,11 €	13,65 €	
	Vacances scolaires	Journée avec repas	Tarif minimum (QF : 499)	3,10 €	3,23 €	
			Tarif maximum (QF : 1746)	23,26 €	24,22 €	
		Journée sans repas		Tarif – 10,85 %	Tarif – 10,85 %	
	Mini-camps, Séjours sportifs, stages			Tarif minimum (QF : 178)	10% du coût réel	10% du coût réel
				Tarif maximum (QF : 1397)	90% du coût réel	90% du coût réel
Activités et sorties de loisirs - SPOT			Prestation comprise entre 6€ et 14,99 €	2,00 €	2,00 €	
			Prestation à partir de 15 €	5,00 €	5,00 €	
<b>ACTIVITES EXTRASCOLAIRES Enfants des communes extérieures</b>	Temps du matin			6,16 €	6,42 €	
	Temps du soir	Etudes dirigées / Accueil du soir 1		6,16 €	6,42 €	
		Accueil du soir 2		6,16 €	6,42 €	
	Mercredi Période scolaire	Accueil de loisirs journée		39,82 €	41,45 €	
		Accueil de loisirs matin avec repas		25,63 €	26,68 €	
		Accueil de loisirs après-midi sans repas		20,94 €	21,80 €	
Accueil de loisirs vacances avec repas			39,82 €	41,45 €		
<b>ACTIVITES EXTRASCOLAIRES Enfants ignissois handicapés, scolarisés en IME ou autres établissements spécialisés / Enfants ignissois participants au stage de remise à niveau organisé par l'Education Nationale</b>	Mercredi (période scolaire) et vacances scolaires		Tarif minimum (QF : 499)	3,10 €	3,23 €	
	Accueil de loisirs après-midi avec repas		Tarif maximum (QF : 1746)	19,72 €	20,53 €	
<b>ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES Pénalités et majorations</b>	Pénalité de retard (soir 2 - mercredi - vacances)		Moins de 30 minutes	15,00 €	15,00 €	
			De 30 minutes à 1 heure	20,00 €	20,00 €	
			Supérieur à 1h	30,00 €	30,00 €	
			+ de 3 retards	Tarif * 2	Tarif * 2	
	Pénalité d'absence / Absence injustifiées:		Mercredi et vacances	15,00 €	15,00 €	
Majoration du tarif appliqué pour non réservation (Temps du soir 1 ou études)				Tarif + 30%		

	Majoration du tarif appliqué pour annulation/modification -5 jours (mercredi et vacances)			Tarif + 30%	
<b>FRAIS DE SCOLARITE</b>	Ecole maternelle	par élève	950 €	950 €	
	Ecole élémentaire	par élève	400 €	400 €	
<b>MULTI-ACCUEIL</b>	Plafond de ressources mensuelles des familles		pour information : plafond de la CNAF en 2023 : 6 000 €	6 000,00 €	6 000 €
	Pénalité de retard après la fermeture de la structure		Moins de 30 minutes		15,00 €
			De 30 minutes à 1 heure		20,00 €
			Supérieur à 1h		30,00 €
<b>RESTAURATION</b>	Restauration scolaire	Temps du midi Enfant ignissois / Enfants communaux / Enfants des enseignants dans une école ignissoise	Tarif minimum (QF : 499)	1,03 €	1,07 €
			Tarif maximum (QF : 2057)	7,51 €	7,82 €
		Tarifs extérieurs / Parents d'enfants ignissois	Tarif extérieur	11,30 €	11,76 €
	Enfants des communes extérieures avec dérogation		11,30 €	11,76 €	
	Parents d'enfants ignissois		Tarif identique à leur enfant	Tarif identique à leur enfant	
	Temps du midi sans restauration			Tarif – 35%	Tarif – 35%
	Enfant bénéficiant d'un PAI	Temps du midi		Tarif – 35%	Tarif – 35%
		Mercredi Accueil de loisirs journée		Tarif -10,85%	Tarif -10,85%
		Mercredi Accueil de loisirs matin avec repas		Tarif -7,64%	Tarif -7,64%
		Vacances scolaires Accueil de loisirs journée		Tarif -10,85%	Tarif -10,85%
		Séjours / mini-camps / autres évènements de ce type		Tarif – 10,85 %	Tarif – 10,85 %
	Majoration du tarif appliqué pour annulation/modification -5 jours				Tarif + 30%
	Enseignants		Intervenants extérieurs pour scolaire et périscolaire	Tarif identique à celui d'un agent territorial catégorie A	Tarif identique à celui d'un agent territorial catégorie A
	Elus			Tarif identique à celui d'un agent territorial catégorie A	Tarif identique à celui d'un agent territorial catégorie A
Externes-associations (enfants ou adultes)			Tarif enfant : tarif extérieur / 2	Tarif enfant : tarif extérieur / 2	
			Tarif adulte : tarif extérieur	Tarif adulte : tarif extérieur	
Personnel communal	Catégorie A		4,85 €	5,05 €	
	Catégorie B		3,55 €	3,70 €	
	Catégorie C		2,63 €	2,73 €	
Stagiaires de l'enseignement/ jeunes IME			2,63 €	2,73 €	

	Agents mis à disposition par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne d'Ile-de-France	2,63 €	2,73 €	
	Restauration pour les seniors Ignyssois à la résidence autonomie les Belleaunes	Tarif minimum (QF : 11 533)	6,50 €	
		Tarif maximum (QF : 25 000)	10,00 €	
		Tarif bénéficiaire ASPA	5,00 €	
		Extérieurs : famille ou amis des résidents	11,00 €	
	Portage des repas à domicile	Tarif minimum (QF : 11 533)	6,50 €	
		Tarif maximum (QF : 25 000)	10,00 €	
Tarif bénéficiaire ASPA		5,00 €		
<b>ANIMATIONS SPORTIVES</b>	Animations sportives pendant les vacances scolaires	Tarif minimum (QF : 178)	1,78 €	
		Tarif maximum (QF : 2057)	6,73 €	
		Hors commune	14,52 €	
		Pénalité d'absence / Absence injustifiées:	5,00 €	
<b>BILLETTERIE CULTURELLE</b>	A : Grands spectacles, séances d'envergure à jauge élargie, organisés dans la future salle polyvalente ou dans des espaces exceptionnels	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	25 €	
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), seniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	17 €	
		- de 10 ans	8 €	
	B : Ligne tarifaire régulière	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	16 €	
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), seniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	12 €	
		- de 10 ans	5 €	
	C : Spectacles "Igny'tiales" et découvertes, soirées comédie, certains spectacles "jeune public"	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	10 €	
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), seniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	8 €	
		- de 10 ans	3 €	
	D : Séances proposées par des compagnies et associations d'artistes amateurs, certains spectacles "jeune public"	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	6 €	
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), seniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	4 €	
		- de 10 ans	2 €	
	Abonnement Découverte		20 €	20 €
	Abonnement Classique		30 €	30 €

	Abonnement Fan		41 €	41 €	
<b>EVENEMENTIEL</b>	Buvette	Cidre, soda, jus de fruit	1,00 €	1,00 €	
		Eau	0,50 €	0,50 €	
		Chips	0,50 €	0,50 €	
		Arachides	1,00 €	1,00 €	
		Bière brune 1/2 L	5,00 €	5,00 €	
		Bière blonde 1/2 L	4,00 €	4,00 €	
		Crêpe salée	3,00 €	3,00 €	
		Snacking	2,00 €	2,00 €	
		Plat chaud	5,00 €	5,00 €	
<b>REPRODUCTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS</b>	Reproduction en format A4 en noir et blanc	par page	0,11 €	0,11 €	
	Reproduction en format A4 en couleur	par page	0,22 €	0,22 €	
	CD-Rom	par page	2,75 €	2,75 €	
<b>SENIORS</b>	Transport à la demande	Déplacement dans Igny (A/R)	3,20 €	3,30 €	
		Aller ou retour dans Igny	1,70 €	1,80 €	
		Déplacement hors Igny (A/R)	4,20 €	4,30 €	
		Aller ou retour hors Igny	2,20 €	2,30 €	
	Animations seniors	si prestation < 30 euros		10,00 €	10,00 €
		si prestation comprise entre 30 et 50 euros		15,00 €	15,00 €
		si prestation > 50 euros		20,00 €	20,00 €
		Tarif bénéficiaire ASPA		Gratuit	Gratuit
		accompagnants si prestation < 30 euros		20,00 €	20,00 €
		accompagnants si prestation comprise entre 30 et 50 euros		30,00 €	30,00 €
		accompagnants si prestation > 50 euros	40,00 €	40,00 €	
		Tarif extérieur	12,00 €	12,00 €	

**VU** l'avis de la Commission Ressources et Sécurité du 4 décembre 2023,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE** les tarifs municipaux mentionnés dans le tableau ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

**APPROUVE** les nouveaux tarifs municipaux mentionnés dans le tableau ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

<b>TARIFS COMMUNAUX</b>			<b>TARIFS A COMPTER DU 01/01/2024</b>
<b>CIMETIERE COMMUNAL</b>	Concession	15 ans	243 €
		30 ans	483 €
		50 ans	909 €
		30 ans (enfant)	182 €
	Case colombarium	15 ans	436 €
		30 ans	848 €
	Cavurne	15 ans	174 €
		30 ans	326 €
	Dispersion des cendres		61 €
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>	Camions de la Médecine du travail	Forfait/jour	13 €
	Tournage de film	en intérieur (équipements publics) pour 1/2 journée	943 €
		en extérieur pour 1/2 journée	862 €
		en extérieur pour 1 journée	1 417 €

	en extérieur de 20h à 8h	1 884 €
	Pour les jeunes ignissois en lieu avec le SPOT (- 25 ans) pour 1/2 journée	5 €
	pour les associations à but non lucratif	5 €
Commerces fixes	Terrasses ouvertes en m <sup>2</sup> /an	34 €
	Terrasses fermées en m <sup>2</sup> /an	68 €
	Etalages permanents ou occasionnels devant le magasin en m <sup>2</sup> /mois	4€/m <sup>2</sup> /mois
Occupation d'un parking public (tout type de personne physique ou morale)	Sans installation: m <sup>2</sup> /mois	1,66 €
	Avec installation: m <sup>2</sup> /mois	3,83 €
Occupation d'un emplacement de stationnement (hors parking public)	forfait / jour (5m de longueur et 2,30m de largeur)	6 €
Commerçants ambulants: occupation de 0 à 10 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	26 €
	Forfait/semaine	108 €
	Forfait/mois	216 €
Commerçants ambulants: occupation de 10 à 20 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	68 €
	Forfait/semaine	268 €
	Forfait/mois	539 €
Commerçants ambulants: occupation de 20 à 30 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	101 €
	Forfait/semaine	396 €
	Forfait/mois	791 €
Commerçants ambulants: occupation de plus de 30 m <sup>2</sup>	Forfait/jour	131 €
	Forfait/semaine	512 €
	Forfait/mois	1 024 €
Etalage occasionnel (ex : vente de fleurs ou de sapins...)	Forfait/jour	31 €
Manèges (tous types) et baraques de fête foraine (tir, confiserie...)	Forfait/jour/manège	32 €
Animation associative, marché de Noël ou fête de quartier		Gratuit
Clôture de chantier	espace au sol m <sup>2</sup> /jour	0,55 €
Baraque de chantier	Forfait/jour	21 € ou gratuit si paiement d'une redevance pour "clôture de chantier" et si baraque de chantier située à l'intérieur de l'emprise
Bulle de vente	espace au sol m <sup>2</sup> /jour	16 €
Engins de levage (montage ou démontage d'une grue de chantier, livraison de matériel lourd ...), camions toupies, semi-remorques ou nacelles, ... (Sauf services publics et assimilés)	avec emprise partielle de la chaussée et circulation maintenue (à la demi-journée)	325 €
	avec barrage total de la chaussée (à la demi-journée)	650 €
Coupure totale de la circulation pour les besoins d'un chantier avec l'installation d'un barrage (Sauf services publics et assimilés)	Par jour (de 7 h à 20 h)	319 €
Coupure partielle de la circulation avec emprise pour les besoins d'un chantier avec la mise en place d'une circulation alternée (Sauf services publics et assimilés)	Par jour (de 7 h à 20 h)	637 €

	Echafaudage / jour / m <sup>2</sup>		2 €	
	Bennes /jour / m <sup>2</sup>		10 €	
	Dépôt de matériaux / jour / m <sup>2</sup>		2 €	
	Permis de végétaliser		Gratuit	
	Verger Saint-Nicolas	Sans installation: m <sup>2</sup> /mois	1,67 €	
		Avec installation: m <sup>2</sup> /mois	3,83 €	
	Bois de Normandie	Sans installation: m <sup>2</sup> /mois	1,67 €	
		Avec installation: m <sup>2</sup> /mois	3,83 €	
		Associations Ignissoises	Gratuit	
<b>SALLES COMMUNALES</b>	Salle des Fêtes	Particuliers ignissois	222 €	
		Particuliers extérieurs	517 €	
		Associations extérieures	667 €	
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	815 €	
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit	
	Salle Paul Eluard	Particuliers ignissois	156 €	
		Particuliers extérieurs	364 €	
		Associations extérieures	406 €	
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	427 €	
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit	
	Salle Paul Langevin	Particuliers ignissois	81 €	
		Particuliers extérieurs	174 €	
		Associations extérieures	209 €	
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	232 €	
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit	
	Salle annexe du gymnase St Exupéry	Particuliers ignissois	337 €	
		Particuliers extérieurs	698 €	
		Associations extérieures	523 €	
		Organismes à but lucratif et Syndicats de copropriétés ignissoises si syndic professionnel	815 €	
		Associations locales, partis politiques,	Gratuit	
	Salle des Ruchères	Entreprises Ignissoises	Semaine 1/2 journée	455 €
			Semaine 1/2 journée: forfait équipement	187 €
			Semaine 8h - 18h	802 €
			Semaine 8h - 18h: forfait équipement	267 €
Semaine 18h - 00h			909 €	
Semaine 18h - 00h: forfait équipement			374 €	
Semaine 8h - 00h			1 176 €	
Semaine 8h - 00h: forfait équipement			535 €	
samedi ou dimanche 1/2 journée			802 €	
samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement			214 €	
samedi ou dimanche 8h - 18h			1 176 €	
samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement			588 €	

		samedi ou dimanche 18h - 00h	1 604 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement	642 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h	2 139 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 069 €
		samedi 8h à dimanche 00h	3 476 €
		samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	1 604 €
		Espace office	107 €
		Entreprises CPS	Semaine 1/2 journée
	Semaine 1/2 journée: forfait équipement		215,23 €
	Semaine 8h - 18h		922,43 €
	Semaine 8h - 18h: forfait équipement		307,48 €
	Semaine 18h - 00h		1 045,42 €
	Semaine 18h - 00h: forfait équipement		430,47 €
	Semaine 8h - 00h		1 353 €
	Semaine 8h - 00h: forfait équipement		615 €
	samedi ou dimanche 1/2 journée		922,43 €
	samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement		246 €
	samedi ou dimanche 8h - 18h		1 353 €
	samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement		676,45 €
	samedi ou dimanche 18h - 00h		1 845 €
	samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement		738 €
	samedi ou dimanche 8h - 00h		2 460 €
	samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement		1 230 €
	samedi 8h à dimanche 00h		3 997,21 €
	samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement		1 845 €
	Espace office		128 €
	Entreprises hors CPS		Semaine 1/2 journée
		Semaine 1/2 journée: forfait équipement	233,95 €
		Semaine 8h - 18h	1 002,64 €
		Semaine 8h - 18h: forfait équipement	334,21 €
		Semaine 18h - 00h	1 136,33 €
		Semaine 18h - 00h: forfait équipement	467,90 €
		Semaine 8h - 00h	1 471 €
Semaine 8h - 00h: forfait équipement		668 €	
samedi ou dimanche 1/2 journée		1 002,64 €	
samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement		267 €	
samedi ou dimanche 8h - 18h		1 470,55 €	
samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement		735,27 €	
samedi ou dimanche 18h - 00h		2 005 €	
samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement		802 €	

		samedi ou dimanche 8h - 00h	2 674 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 337 €
		samedi 8h à dimanche 00h	4 344,79 €
		samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	2 005 €
		Espace office	160 €
	Associations Ignissoises	Semaine 1/2 journée	214 €
		Semaine 1/2 journée: forfait équipement	214 €
		Semaine 8h - 18h	374 €
		Semaine 8h - 18h: forfait équipement	321 €
		Semaine 18h - 00h	481 €
		Semaine 18h - 00h: forfait équipement	428 €
		Semaine 8h - 00h	749 €
		Semaine 8h - 00h: forfait équipement	642 €
		samedi ou dimanche 1/2 journée	374 €
		samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement	428 €
		samedi ou dimanche 8h - 18h	642 €
		samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement	588 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h	856 €
		samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement	749 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h	1 283 €
		samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 069 €
		samedi 8h à dimanche 00h	2 139 €
		samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	1 604 €
		Espace office	53 €
		Associations extérieures	Semaine 1/2 journée
	Semaine 1/2 journée: forfait équipement		257 €
	Semaine 8h - 18h		449 €
	Semaine 8h - 18h: forfait équipement		385 €
	Semaine 18h - 00h		578 €
	Semaine 18h - 00h: forfait équipement		513 €
	Semaine 8h - 00h		898 €
	Semaine 8h - 00h: forfait équipement		706 €
samedi ou dimanche 1/2 journée	449 €		
samedi ou dimanche 1/2 journée: forfait équipement	513 €		
samedi ou dimanche 8h - 18h	770 €		
samedi ou dimanche 8h - 18h: forfait équipement	706 €		
samedi ou dimanche 18h - 00h	1 027 €		
samedi ou dimanche 18h - 00h: forfait équipement	898 €		
samedi ou dimanche 8h - 00h	1 540 €		
samedi ou dimanche 8h - 00h: forfait équipement	1 283 €		

		samedi 8h à dimanche 00h	2 567 €	
		samedi 8h à dimanche 00h: forfait équipement	1 925 €	
		Espace office	64 €	
			Location 5 jours continus	-10%
			Location entre 6 et 10 jours continus	-20%
			Location + 10 jours continus	-30%
		Salle Pierre Lescot	Associations locales, partis politiques	Gratuit
	Le 4 <sup>30</sup> <i>Espace de coworking</i>	Poste de travail en coworking : 1/2 journée	5 €	
		Poste de travail en coworking : journée	10 €	
		Poste de travail en coworking : accès illimité	45 € / mois	
		Bureau / salle de réunion : accès privatisé hors abonnement coworking	10 € pour 2h	
		Bureau / salle de réunion : accès privatisé avec abonnement coworking	5 € pour 2h	
		Pour les étudiants	1€/ mois	
	Pôle proximité	Salle d'activité (33 m <sup>2</sup> )	Organismes à but non lucratif : 1/2 journée	119 €
			Partenaires et associations du pôle de services de proximité : 1/2 journée	Gratuit
		Salle de réunion (18m <sup>2</sup> )	Organismes à but non lucratif : 1/2 journée	59 €
			Partenaires et associations du pôle de services de proximité : journée	Gratuit
Pénalité: fermeture de la salle en retard			30,00 €	
<b>EQUIPEMENTS SPORTIFS</b>	Boulodrome Mathurin Allenou	Comités d'entreprise / Entreprises	156 €	
		Associations locales	Gratuit	
		Associations extérieures	106 €	
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - 1/2 journée de 4h	Comités d'entreprise / Entreprises	118 €	
		Associations locales	Gratuit	
		Associations extérieures	118 €	
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - 1 journée	Comités d'entreprise / Entreprises	235 €	
		Associations locales	Gratuit	
		Associations extérieures	235 €	
	Terrain stabilisé du stade des Bois Brûlés - location annuelle à raison de 2h maximum par semaine	Comités d'entreprise / Entreprises	2 115 €	
Associations extérieures		2 115 €		
Terrains du stade Jean Moulin - à l'heure	Etablissements d'enseignement	46 €		
Terrains du stade Jean Moulin - 1/2 journée de 4h	Etablissements d'enseignement	171 €		
Terrains du stade Jean Moulin - 1 journée	Etablissements d'enseignement	343 €		
<b>ENCARTS PUBLICITAIRES DANS LE JOURNAL IGNY MAGAZINE</b>	<b>1/6 page (8 x 7,5)</b>			
	Pages intérieures - 1 parution	Ignny	83 €	
		Extérieur	156 €	
	<b>1/3 page (16,5 x 6,5)</b>			
	Pages intérieures - 1 parution	Ignny	156 €	
		Extérieur	302 €	
<b>1/2 page (16,5 x 11,5)</b>				

	Pages intérieures - 1 parution	Igny	271 €		
		Extérieur	604 €		
	8 encarts publicitaires dans l'année le 9ème sera offert		Gratuit		
<b>SPONSORING</b>	Evènement de catégorie 1	Niveau de promotion 1	2 000 €		
		Niveau de promotion 2	3 000 €		
		Niveau de promotion 3	4 000 €		
	Evènement de catégorie 2	Niveau de promotion 1	1 000 €		
		Niveau de promotion 2	1 500 €		
		Niveau de promotion 3	2 000 €		
	Evènement de catégorie 3	Niveau de promotion 1	150 €		
		Niveau de promotion 2	500 €		
		Niveau de promotion 3	1 000 €		
<b>ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES Enfants ignissois / Enfants des agents communaux / Enfants des enseignants dans une école ignissoise</b>	Temps du matin		Tarif minimum (QF : 499)	1,07 €	
			Tarif maximum (QF : 1397)	3,41 €	
	Temps du soir	Etudes dirigées / Accueil du soir 1		Tarif minimum (QF : 499)	1,07 €
				Tarif maximum (QF : 1397)	5,10 €
		Accueil du soir 2		Tarif minimum (QF : 499)	1,07 €
				Tarif maximum (QF : 1397)	3,41 €
	Mercredi Période scolaire	Accueil de loisirs journée		Tarif minimum (QF : 499)	3,23 €
				Tarif maximum (QF : 1746)	24,22 €
		Accueil de loisirs matin avec repas		Tarif minimum (QF : 499)	3,23 €
				Tarif maximum (QF : 1746)	17,06 €
		Accueil de loisirs après-midi sans repas		Tarif minimum (QF : 499)	2,67 €
				Tarif maximum (QF : 1746)	13,65 €
	Vacances scolaires	Journée avec repas		Tarif minimum (QF : 499)	3,23 €
				Tarif maximum (QF : 1746)	24,22 €
		Journée sans repas			Tarif – 10,85 %
	Mini-camps, Séjours sportifs, stages		Tarif minimum (QF : 178)	10% du coût réel	
			Tarif maximum (QF : 1397)	90% du coût réel	
Activités et sorties de loisirs - SPOT		Prestation comprise entre 6€ et 14,99 €	2,00 €		
		Prestation à partir de 15 €	5,00 €		
<b>ACTIVITES EXTRASCOLAIRES Enfants des communes extérieures</b>	Temps du matin		6,42 €		
	Temps du soir	Etudes dirigées / Accueil du soir 1		6,42 €	
		Accueil du soir 2		6,42 €	
	Mercredi Période scolaire	Accueil de loisirs journée		41,45 €	
		Accueil de loisirs matin avec repas		26,68 €	
		Accueil de loisirs après-midi sans repas		21,80 €	
Accueil de loisirs vacances avec repas			41,45 €		
<b>ACTIVITES EXTRASCOLAIRES Enfants ignissois handicapés, scolarisés en IME ou autres établissements spécialisés / Enfants ignissois participants au stage de remise à niveau organisé par l'Education Nationale</b>	Mercredi (période scolaire) et vacances scolaires		Tarif minimum (QF : 499)	3,23 €	
	Accueil de loisirs après-midi avec repas		Tarif maximum (QF : 1746)	20,53 €	
	Moins de 30 minutes		15,00 €		

<b>ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES</b> <b>Pénalités et majorations</b>	Pénalité de retard (soir 2 - mercredi - vacances)	De 30 minutes à 1 heure	20,00 €	
		Supérieur à 1h	30,00 €	
		+ de 3 retards	Tarif * 2	
	Pénalité d'absence / Absence injustifiées:	Mercredi et vacances	15,00 €	
	Majoration du tarif appliqué pour non réservation (Temps du soir 1 ou études)		Tarif + 30%	
Majoration du tarif appliqué pour annulation/modification -5 jours (mercredi et vacances)		Tarif + 30%		
<b>FRAIS DE SCOLARITE</b>	Ecole maternelle	par élève	950 €	
	Ecole élémentaire	par élève	400 €	
<b>MULTI-ACCUEIL</b>	Plafond de ressources mensuelles des familles	pour information : plafond de la CNAF en 2023 : 6 000 €	6 000 €	
	Pénalité de retard après la fermeture de la structure	Moins de 30 minutes	15,00 €	
		De 30 minutes à 1 heure	20,00 €	
		Supérieur à 1h	30,00 €	
<b>RESTAURATION</b>	Restauration scolaire	Temps du midi Enfant ignissois / Enfants communaux / Enfants des enseignants dans une école ignissoise	Tarif minimum (QF : 499)	1,07 €
			Tarif maximum (QF : 2057)	7,82 €
		Tarifs extérieurs / Parents d'enfants ignissois	Tarif extérieur	11,76 €
			Enfants des communes extérieures avec dérogation	11,76 €
			Parents d'enfants ignissois	Tarif identique à leur enfant
		Temps du midi sans restauration		Tarif – 35%
	Enfant bénéficiant d'un PAI	Temps du midi		Tarif – 35%
		Mercredi Accueil de loisirs journée		Tarif -10,85%
		Mercredi Accueil de loisirs matin avec repas		Tarif -7,64%
		Vacances scolaires Accueil de loisirs journée		Tarif -10,85%
		Séjours / mini-camps / autres évènements de ce type		Tarif – 10,85 %
	Majoration du tarif appliqué pour annulation/modification -5 jours		Tarif + 30%	
	Enseignants		Tarif identique à celui d'un agent territorial catégorie A	
	Intervenants extérieurs pour scolaire et périscolaire		Tarif identique à celui d'un agent territorial catégorie A	
	Elus		Tarif identique à celui d'un agent territorial catégorie A	
	Externes-associations (enfants ou adultes)		Tarif enfant : tarif extérieur / 2	
			Tarif adulte : tarif extérieur	
Personnel communal	Catégorie A		5,05 €	
	Catégorie B		3,70 €	
	Catégorie C		2,73 €	

	Stagiaires de l'enseignement/ jeunes IME	2,73 €	
	Agents mis à disposition par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne d'Ile-de-France	2,73 €	
	Restauration pour les seniors Ignyssois à la résidence autonomie les Belleaunes	Tarif minimum (QF : 11 533)	6,50 €
		Tarif maximum (QF : 25 000)	10,00 €
		Tarif bénéficiaire ASPA	5,00 €
		Extérieurs : famille ou amis des résidents	11,00 €
	Portage des repas à domicile	Tarif minimum (QF : 11 533)	6,50 €
		Tarif maximum (QF : 25 000)	10,00 €
		Tarif bénéficiaire ASPA	5,00 €
<b>ANIMATIONS SPORTIVES</b>	Animations sportives pendant les vacances scolaires	Tarif minimum (QF : 178)	1,86 €
		Tarif maximum (QF : 2057)	7,00 €
		Hors commune	15,12 €
		Pénalité d'absence / Absence injustifiées:	5,00 €
<b>BILLETTERIE CULTURELLE</b>	A : Grands spectacles, séances d'envergure à jauge élargie, organisés dans la future salle polyvalente ou dans des espaces exceptionnels	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	25 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	17 €
		- de 10 ans	8 €
	B : Ligne tarifaire régulière	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	16 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	12 €
		- de 10 ans	5 €
	C : Spectacles "Igny'tiales" et découvertes, soirées comédie, certains spectacles "jeune public"	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	10 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	8 €
		- de 10 ans	3 €
	D : Séances proposées par des compagnies et associations d'artistes amateurs, certains spectacles "jeune public"	Normal : tous les cas en dehors de réduits et scolaires	6 €
		Réduit/groupe : Demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens, collégiens, familles nombreuses (dès 3 enfants), séniors de plus de 65 ans, handicapés, bénéficiaires du RSA, groupe de 10 personnes et plus	4 €
		- de 10 ans	2 €
Abonnement Découverte		20 €	
Abonnement Classique		30 €	
	Abonnement Fan	41 €	
<b>EVENEMENTIEL</b>	Buvette	Cidre, soda, jus de fruit	1,00 €
		Eau	0,50 €

		Chips	0,50 €
		Arachides	1,00 €
		Bière brune 1/2 L	5,00 €
		Bière blonde 1/2 L	4,00 €
		Crêpe salée	3,00 €
		Snacking	2,00 €
		Plat chaud	5,00 €
<b>REPRODUCTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS</b>	Reproduction en format A4 en noir et blanc	par page	0,11 €
	Reproduction en format A4 en couleur	par page	0,22 €
	CD-Rom	par page	2,75 €
<b>SENIORS</b>	Transport à la demande	Déplacement dans Igny (A/R)	3,30 €
		Aller ou retour dans Igny	1,80 €
		Déplacement hors Igny (A/R)	4,30 €
		Aller ou retour hors Igny	2,30 €
	Animations seniors	si prestation < 30 euros	10,00 €
		si prestation comprise entre 30 et 50 euros	15,00 €
		si prestation > 50 euros	20,00 €
		Tarif bénéficiaire ASPA	Gratuit
		accompagnants si prestation < 30 euros	20,00 €
		accompagnants si prestation comprise entre 30 et 50 euros	30,00 €
		accompagnants si prestation > 50 euros	40,00 €
Tarif extérieur	12,00 €		

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal